

# CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE



**POUR LES ENFANTS NÉS EN 2015**

et demandes de place en Toute Petite Section\*  
pour les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 août 2016

\* Les demandes sont traitées en commission en mai.  
Les places sont limitées.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Service Enseignement-Animation Enfance/Jeunesse  
1, avenue de Livry 93270 Sevran - 01 49 36 51 55

**Sevran**  
www.ville-sevran.fr



# INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR L'ANNÉE 2018-2019



## QUI ?

Sont concernés tous les enfants nés en 2015



## QUAND ?

La période des inscriptions scolaires pour l'année 2018/2019 s'étend du 9 janvier au 28 mars 2018.



## COMMENT ?

Pour que votre enfant soit admis en maternelle, il convient de vous inscrire au service Enseignement-Animation Enfance/Jeunesse et d'apporter impérativement TOUTES les pièces nécessaires.

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance\* de l'enfant de moins de 3 mois
- Carnet de santé avec le vaccin DT polio à jour (obligatoire)
- Justificatif de domicile\* de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, facture téléphone, etc...) + lettre d'hébergement (uniquement si vous êtes hébergé)
- Numéro de téléphone, adresse, nom de l'employeur des parents
- Numéro de téléphone domicile et portable des parents + adresse mail
- Pièce d'identité du représentant légal (père, mère, tuteur)

\* Seuls les originaux seront pris en compte.



## OÙ ?

Service Enseignement-Animation Enfance/Jeunesse  
1, avenue de Livry 93270 Sevran - Tél. : 01 49 36 51 55

## HORAIRES D'INSCRIPTION

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Les vendredi et samedi de 8h30 à 12h

